



Mercredi 09.04.14 | 47e année | No 12

Journal officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito



Un nouveau chapitre de notre Histoire

Partout dans le monde, les peuples aspirent à la liberté et au respect de la dignité humaine.

Dans une époque qui peine à distinguer l'urgent de l'important, il est bon de se connecter à l'Histoire, pour mieux se projeter dans l'avenir.

Pour notre Ville, cette année marque le 800^e anniversaire de la Charte de franchises, étape clé qui a favorisé l'essor économique et démographique de la Commune. Pour les historiens, cette charte fonde la Communauté urbaine de Neuchâtel.

Aujourd'hui, il s'agit de créer une véritable agglomération urbaine neuchâteloise et de la faire rayonner sur la scène nationale et internationale.

Dans ce domaine, Canton, Villes et Communes partagent un destin commun, celui de réussir à concrétiser un projet qui rassemble et fédère toute la population de notre Canton, autour des valeurs de la République, les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité.

En cette année symbolique, le Conseil communal poursuit son engagement à développer Neuchâtel avec l'ensemble des habitantes et habitants, fidèle à la devise «art de vivre et innovation».

Conscient de notre Histoire, relevons ce défi passionnant, l'esprit grand ouvert!

*Olivier Arni
Président de la Ville de Neuchâtel*



Le Concert Band du Littoral Neuchâtelois dirigé par Jacques-Alain Frank a donné samedi un superbe concert gratuit qui s'est terminé par le mythique «Freedom» d'Aretha Franklin.

Une dynamique positive

La ville de Neuchâtel a commémoré vendredi et samedi les 800 ans de la Charte de franchises que les seigneurs du lieu Ulrich et Berthold lui ont accordée en avril 1214.

Après un prologue politique au Conseil général le 31 mars, cet anniversaire si important pour Neuchâtel - qui doit à cette charte son indépendance et son essor - a été célébré vendredi soir à l'hôtel de ville en présence de nombreux invités: présidents du Conseil d'Etat, du Conseil communal et du Conseil général, directeur de la Chambre du commerce et de l'industrie (CNCI), représentants des corporations et des villes jumelles et amies ainsi que de nombreux élus. L'archiviste communal Olivier Girardbille a

présenté le contenu de cette charte avant de faire voir aux invités l'original exposé aux Galeries de l'Histoire.

La fête s'est poursuivie samedi avec un débat sur le sens actuel de cette fameuse charte. Le peuple a remplacé les seigneurs. La Constitution nous tient lieu de charte et les villes ont toujours autant besoin de liberté pour prospérer et rayonner. Le président de la Ville Olivier Arni a plaidé pour l'instauration de nouveaux partenariats entre le Canton et les communes, la CNCI, les corporations et les associations de commerçants, ainsi qu'entre la population et les Autorités. Il s'agit selon lui de rassembler et de fédérer les énergies afin de renforcer une dynamique positive à Neuchâtel.

L'après-midi et la soirée furent musicales. Pas moins de 19 groupes de la région ont interprété sur la place du Concert des compositions personnelles et des reprises sur le thème de la liberté et de l'émancipation. Le Concert Band du Littoral Neuchâtelois a donné de son côté au Temple du Bas un fantastique concert qui s'est terminé par le mythique «Freedom» d'Aretha Franklin. Au total, 3'000 personnes ont assisté à ces concerts.

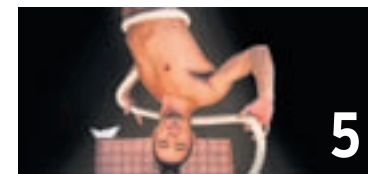
Plusieurs événements viendront encore marquer les 800 ans de la Charte de franchises: une performance musicale et visuelle durant Festi'neuch, une exposition itinérante expliquant la portée actuelle de la Charte et un char décoiffant lors de la Fête des vendanges. (pn)



3 Le Conseil communal a rencontré mercredi dernier une centaine d'habitants du nord de la ville.



4 Le peintre Roland Colliard expose ses créations du 11 avril au 31 mai au home de Clos-Brochet.



5 Le cirque Starlight s'empare de la légende de l'Octavius mercredi 23 avril aux Jeunes-Rives.

Publicité

la maladiere centre
neuchâtel

Pâques enfantines

Du 8 au 19 avril

Scénettes
enfantines
«Chez les lapins»

Mercredi 16 avril
Ateliers
créatifs
enfants

Samedi 12
et samedi 19 avril
Chasses
aux œufs

en partenariat avec





Dans ce numéro

Roland Colliard expose

Le peintre neuchâtelois Roland Colliard présente une septantaine de ses toiles entre le 11 avril et le 31 mai au home de Clos-Brochet. Rencontre.

Page 4

Des véhicules au courant

La première borne publique de recharge pour véhicules électriques a été installée place Alexis-Marie-Piaget. Une vision d'avenir, dont l'utilisation sera gratuite pendant trois ans.

Page 8

Atelier vélo à l'Unine



Un Atelier vélo ouvert aux membres la communauté universitaire aux Jeunes-Rives s'est concrétisé grâce à l'Alternative étudiante durable et à l'Association neuchâteloise des étudiants en sciences.

Page 9

Jeunesse et richesse

La Charte de franchises de 1214 a contribué à l'émancipation des habitants de la ville de Neuchâtel. Regards croisés de Michaël Frascotti, du Centre de loisirs, et Christine Perrin, du Parlement des jeunes.

Page 16

Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra le mercredi 16 avril.



Le Conseil communal s'est rendu au nord de la ville pour une soirée de rencontre avec les habitants



Une centaine d'habitants des quartiers nord ont participé mercredi dernier à une rencontre avec le Conseil communal.

Agir ensemble pour mieux vivre

Le Conseil communal et une centaine d'habitants du nord de la ville ont participé mercredi dernier à une soirée de dialogue. Les participants ont fait part de leurs préoccupations quant à la situation et la vie de leurs quartiers. Initiées en 2010 à l'occasion de la Semaine de la démocratie locale, ces rencontres visent à promouvoir l'engagement citoyen.

Une centaine de personnes occupaient mercredi dernier la salle de rythmique du collège des Acacias. Après un mot de bienvenue du président de la Ville de Neuchâtel, les participants ont été invités à écrire leurs préoccupations sur des billets collants à l'aide de crayons de papier. Ils les ont ensuite apposés par dicastères sur les panneaux, qui habillaient les murs de la salle. Pendant que chaque membre du Conseil communal présentait ses Services, Luc Wenger, médiateur, et Céline Erard, responsable communale de l'Intégration sociale ont synthétisé les différentes remarques répertoriées sur les petits papiers. Les présentations ont ensuite laissées place à la discussion.

Appartements d'utilité publique

«Ma maman est âgée de 91 ans. Elle cherche un appartement protégé. Elle peut encore se débrouiller seule, mais doit malheureusement faire face à des listes d'attentes énormes», a déclaré un habitant. «En effet, la pénurie sévit à Neuchâtel. Plusieurs projets sont toutefois en cours de réalisation. L'Etat a fixé l'objectif de créer 1'000 logements protégés supplémentaires. En attendant, vous pouvez vous adresser directement à la gérance communale pour que l'on trouve une solution», a répondu Olivier Arni, directeur de l'Urbanisme. Les appartements à loyers modérés ont également soulevé plusieurs questions dans l'assemblée. Depuis la fin du régime de la Loi fédérale encourageant la construction et l'accession à la propriété (LCAP), les appartements à loyers modérés sont devenus une denrée rare. «La Ville de Neuchâtel a constitué un fonds pour la création de logements d'utilité publique, doté de 3 millions de francs», a précisé le directeur de l'Urbanisme.

Mobilité douce

Vélos électriques, Vélospot ou encore Neuchâtelroule: la mobilité

douce a suscité bon nombre de questions. «Pour les habitants au nord des voies CFF, ne serait-il pas possible d'obtenir la gratuité de la montée avec le funiculaire Ecluse-Plan?» a questionné un participant. «Et si les TransN ne sont pas d'accord, ne serait-il pas envisageable de créer un abonnement annuel à prix modique?» a renchéri une habitante. «Je suis venue ce soir à vélo et je suis montée au Plan avec le funiculaire. Malgré le fait que je possède un abonnement général, j'ai dû prendre mon billet, et je dois vous avouer que j'ai pensé pareil. Je vais transmettre votre requête», a assuré Christine Gaillard, directrice de la Mobilité. Les participants ont abordé encore différents thèmes, dont la circulation et la création d'une auberge de jeunesse.

«Nous comptons développer les processus participatifs ainsi que l'engagement citoyen. C'est ensemble, et seulement ensemble, que nous parviendrons à trouver les meilleures solutions», a conclu Olivier Arni, président de la Ville de Neuchâtel. Les discussions se sont prolongées autour d'un apéritif, où les habitants des quartiers nord ont pu échanger directement avec les membres du Conseil communal. (ak)

 Exposition des tableaux de Roland Colliard au Home de Clos-Brochet

Le plaisir de peindre

Le peintre Roland Colliard exposera 70 de ses nombreuses toiles entre le 11 avril et le 31 mai au home de Clos-Brochet. Rencontre avec cet artiste neuchâtelois pétillant de vie.

«Je veux apporter du plaisir aux personnes qui ne peuvent pas se déplacer», affirme Roland Colliard avec un sourire. Voilà pourquoi les expositions de l'artiste (voir encadré) se déroulent souvent dans des homes et des hôpitaux, et que la 176^e est prévue au Home médicalisé de Clos-Brochet. Des aquarelles et peintures à l'huile aux couleurs gaies représentant entre autres des paysages du Jura, de la Bretagne ou des environs de Neuchâtel, pourront être admirées durant plus d'un mois par les résidents et le public.

Ce paysagiste passionné, âgé de 82 ans, peint tous les jours dans son bel atelier aux murs décorés par ses œuvres de toutes tailles, allant de la carte postale au grand tableau, une sorte de caverne d'Ali Baba sous les toits. «Je commence à peindre tous les jours à 6 heures du matin», déclare-t-il avant d'ajouter qu'il compte exercer ses activités jusqu'à la fin de sa vie. Car



Roland Colliard pose, souriant, dans son atelier devant une de ses aquarelles.

la peinture, c'est sa passion, son plus grand plaisir. Cet amour de l'Art se retrouve jusque dans sa cuisine, où il aime transformer avec créativité ses excellents petits plats en chefs-d'œuvre, pour le plus grand plaisir des yeux.

Ayant beaucoup dessiné à l'extérieur durant de nombreuses années, cet homme au visage rayonnant s'exerce également sur son balcon ou dans son appartement. Après plus de soixante ans de pratique, la mémoire de Roland Colliard s'est développée à tel point qu'il parvient à reproduire un

paysage les yeux fermés. Ses peintures sont exécutées avec une rapidité et une précision remarquables, sa popularité est impressionnante. «Il y a assez de Van Gogh, je ne me prends pas au sérieux», déclare pourtant avec humour cet homme talentueux. De caractère jovial et positif, cet ancien fonctionnaire aux yeux rieurs possède un grand sens de l'humour qu'il apprécie partager avec son entourage. «Il est important de rigoler!» souligne-t-il avant de raconter une série d'histoires drôles.

Tout petit déjà, l'artiste aimait – comme beaucoup d'enfants – dessiner et faire de la peinture. Plus grand, il a décidé d'étudier l'Art, de continuer et de s'améliorer dans cette voie. Même en vendant bien, le peintre n'a pas pu vivre de ses talents. Il donne des cours dans son atelier ainsi qu'au Club des amis de la peinture, dont il est membre depuis sa création en 1959. Pour Roland Colliard, la peinture est un immense bonheur: «Peindre me donne un immense plaisir et me permet aussi de faire plaisir aux autres».

Alexia Hunziker

Sa carrière en bref

Né en février 1932, Roland Colliard, intéressé par la peinture depuis son enfance, a participé aux cours d'Art de l'Académie de Meuron de 1956 à 1957. Ses premières expositions en Suisse datent de 1959. En 1975, il remporte la médaille d'argent du Salon de Vincennes à Paris. Il a participé à beaucoup de salons différents et a exposé ses toiles à 176 reprises. L'exposition de Crescier en 1997 restera sa plus belle expérience, avec 440 tableaux et 1'200 personnes présentes au vernissage.

Agenda culturel

Galleries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (pl. Numa-Droz 3). Jusqu'à fin septembre, exposition «Les délices de l'Italie ou la passion du voyage au XVIII^e siècle». Ouvert lu-ve de 8h à 20h, sa de 8h à 17h.

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), expositions permanentes, legs Yvan et Hélène Amez-Droz «Neuchâtel: une histoire millénaire». Ouvert ma-di de 11h à 18h. Entrée libre le mercredi.

Mardi du musée, 15 avril, «Romantismes et symbolismes: le nouvel accrochage de la salle 8», visite guidée par Antonia Nessi.

Ateliers des vacances de Pâques: Mercredi 9 avril, de 10h à 11h30, «L'art contemporain, c'est quoi?»,

atelier destiné aux enfants de 4 à 6 ans, en duo (1 enfant + 1 adulte) et de 14h à 16h, aux enfants de 7 à 9 ans.

Jeudi 10 avril, de 10h à 12h «L'Art à la carte?», atelier destiné aux enfants de 7 à 10 ans et de 14h à 15h30 aux enfants de 4 à 6 ans, en duo (1 enfant + 1 adulte), organisé par l'Atelier des musées.

Vendredi 11 avril, de 14h à 16h30, «Qui perd... gagne?», atelier destiné aux enfants de 11 à 15 ans.

Galleries de l'histoire (av. DuPeyrou 7), exposition semi-permanente des maquettes historiques. Exposition de photographies: «Une ville en mouvement».

Ouvert me et di de 14h à 16h ou sur rendez-vous. Entrée libre sauf mardis du musée et expositions temporaires.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4). La Villa de Pury est fermée pour cause de rénovations. Les collec-

tions permanentes (Egypte, Bhoutan et Afrique) ne sont plus accessibles au public. Le Café (accès par le musée) est ouvert au public du lundi au vendredi, de 10h à 17h et accueille de nombreux événements liés à l'exposition «Imagine Japan» consacrée au Japon. Jeudi 10 avril, 20h15, ciné-club – Soirée dédiée à la célèbre documentariste anglaise Kim Longinotto, qui s'est intéressée aux personnes marginales et porteuses de changements sociaux. Projection d'une sélection de films tournés au Japon.

Mardi 15 avril, 20h15, conférence «Faussaire d'art aux tropiques: un conte ethnographique» de Sally Price.

Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), jusqu'au 29 juin, exposition «Donne la patte! Entre chien et loup». Ouvert ma-di de 10h à 18h. Entrée libre le mercredi.

Ateliers des vacances de Pâques:

Mardi 15 avril de 10h à 12h et mercredi 16 avril de 14h à 16h «Lièvre ou lapin?», atelier destiné aux enfants de 4 à 6 ans.

Mardi 15 avril de 14h à 15h30 «Cochon, canard, carotte et haricot!», atelier destiné aux enfants de 7 à 10 ans.

Centre Dürrenmatt (Pertuis-du-Sault 74), exposition «Le Labyrinthe poétique d'Armand Schulthess», jusqu'au 3 août.

Galerie Ditesheim (rue du Château 8), jusqu'au 27 avril 2014, exposition «Résonances – Photographies» de Béatrice Helg. Ouvert ma-ve de 14h à 18h, sa de 10h à 12h et de 14h à 17h, di de 15h à 18h.

Galerie Quint-Essences (rue du Neubourg 20), jusqu'au 30 avril, exposition «Sémoi en filiforme» de Cindy Vaucher, peintre et Roger Schenk, sculpteur.

L'actualité culturelle

Concert de la Passion

Les Concerts de la Collégiale vous invitent Vendredi saint, à 17 heures, à découvrir le Concert de la passion présenté par le Chœur de chambre de l'Université de Fribourg. Au programme: *Otcenáš (Notre Père) pour chœur, harpe et orgue* de Leoš Janáček (1854-1928), *Ave Verum Corpus pour chœur a cappella* de Franz Liszt (1811-1886), *In Croce, pour violoncelle et orgue* de Sofia Goubaïdoulina (*1931), *Les Sept paroles du Christ en croix* de César Franck (1822-1890), version pour solistes, chœur, violoncelle, harpe et orgue de Joris Lejeune (2009).

Collégiale, Vendredi saint 18 avril, à 17h. Pré-location au Théâtre du Passage 032 717 79 07, billetterie@theatredupassage.ch.

Office des Ténèbres

Vendredi saint, à 20 heures, à la Basilique Notre-Dame de Neuchâtel sera célébré l'Office des Ténèbres, avec le chœur *In illo tempore*. Cet office commente la Passion et la mise au tombeau du Christ. Quinze cierges brûlent; s'éteignant au fil des psaumes, plongeant l'Eglise dans les ténèbres. Seul demeure celui du Christ derrière l'autel pour figurer sa mort. S'élève alors dans la nuit le *Miserere*. Le chœur *In illo tempore*, dirigé par Alexandre Traube, renoue ici avec une pratique liturgique et musicale immémoriale, qui marque le temps le plus fort de l'année liturgique en même temps que le retour du printemps. **Basilique Notre-Dame de Neuchâtel (Eglise Rouge), Vendredi saint 18 avril, à 20 heures.**

Dancefloor Neuchâtel

Terrible Style présente le Dancefloor Neuchâtel 2014. Quatre soirées originales et rythmées où écrans géants, fumées et projecteurs de flammes illumineront la nuit. Mercredi, la Soirée des étudiants accueille en tête d'affiche le duo canadien DVBBBS. Jeudi, ce



Photo: Pascal Bernheim

sera «Hip-hop R'n'B Dancehall» avec Busy Signal de Major Lazer, accompagné de ses danseuses pour une prestation à couper le souffle. Cut Killer et DJ Luciano s'installeront également aux platines.

Vendredi, la nuit «Vintage Forever» s'annonce mémorable, puisqu'elle sera animée par... Marie-Thérèse Porchet, qui promet de se déhancher sur les musiques oubliées – «vous comprendrez pourquoi!» – de sa jeunesse. Elle sera entourée notamment de Booby Night.

Samedi, la Mousse Party risque bien de faire exploser les bulles, avec le Néerlandais Jay Hardway, Wizard ou encore Jerry Joxx.

Patinoires du Littoral, du 28 au 31 mai, 22h-4h. Pré-location et programme complet sur www.terriblestyle.ch.

Le cirque Starlight fait halte aux Jeunes-Rives

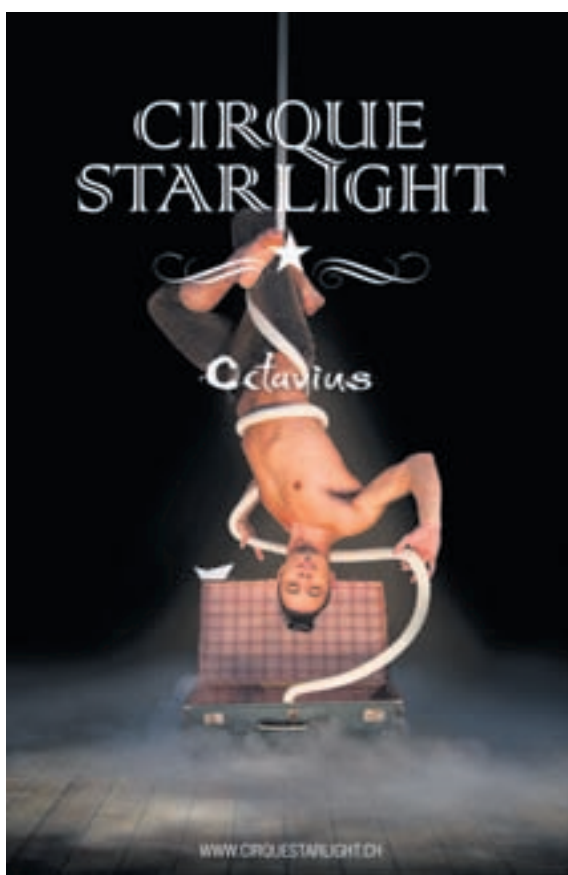
Voyager avec son imaginaire

Le cirque Starlight prendra ses quartiers mercredi 23 avril aux Jeunes-Rives. A l'occasion de sa 26^e édition, il invite le public à voyager avec son imaginaire autour de la légende de l'Octavius. Mis en scène par Emiliano Sanchez Alessi en collaboration avec Christophe Gasser, le spectacle proposera des numéros d'acrobaties, de jeux icariens, de trapèze, de comiques et encore bien d'autres surprises.

L'Octavius est un bateau qui navigue chaque nuit au clair de lune. D'après la légende, il aurait été retrouvé le 11 octobre 1775 après treize ans de dérive à l'ouest du Groenland. Depuis, plus personne n'en a jamais entendu parler. En 2014, l'Octavius refait surface sous le chapiteau du cirque Starlight.

Du jonglage aux jeux icariens

Douze artistes – à l'aise tant dans les arts du cirque qu'en expression théâtrale – proposeront des numéros rêveurs, cocasses et remplis



Le cirque Starlight présente du 23 au 27 avril aux Jeunes-Rives son nouveau spectacle «Octavius». • Photo: sp

de sensibilité. Du jonglage au trapèze en passant par les jeux icariens, les spectateurs découvriront les plus bel-

les disciplines du cirque. Réunis dans leur embarcation, les artistes les emmèneront dans un nouvel univers. Conçue par Frédéric Baudoin, une série de décors habillera la scène du cirque sur des musiques très poétiques composées par Thierry Epiney.

Du cirque contemporain

Après «Entresort», le cirque Starlight revient pour une 26^e édition avec un spectacle empreint de couleurs et d'émotions. Depuis la mi-mars, la famille Gasser sillonne la Suisse pour donner plus de 130 représentations au total. Chaque année, le cirque Starlight présente une création, où les numéros classiques et les animaux ont laissé place à des spectacles de cirque contemporain avec une dramaturgie propre. (ak)

Cirque Starlight: mercredi 23 à 14 heures, vendredi 25 à 20 heures, samedi 26 à 14 et 20 heures et dimanche

27 avril à 14 heures aux Jeunes-Rives. Billetterie sur www.cirquestarlight.ch/spectacle

Chronique culturelle



A lire absolument

Les Editions d'autre part à Genève publient deux nouveaux livres écrits par des Neuchâtelaises talentueuses qui en ont lu récemment les bonnes feuilles au Cabinet d'amateur, la librairie bien connue de la rue du Château. Dans «Pourquoi veux-tu que ça rime?», l'héroïne d'**Odile Cornuz** pose mille questions à un inconnu qui ne répond jamais. Le silence de cet amant impossible conduit à de nouvelles interrogations sous forme de confidences qui trahissent finalement une femme en manque d'amour et seule peut-être parce qu'elle abhorre les petites lâchetés qui découlent d'une vie à deux. La sœur en écriture d'Odile Cornuz, **Antoinette Rychner**, publie de son côté un récit épistolaire intitulé «Lettres au chat». Une fillette dont le chat Pépin un soir n'est pas revenu, veut croire qu'il ne l'abandonnera jamais. Elle lui écrit des petits mots qu'elle glisse dans la chatière et que maman s'empresse de ramasser pour faire croire à l'immortalité du matou... Mais l'enfant n'est pas dupe! Drôle, faussement naïf et d'une grande tendresse, ce bref récit mérite le détour tout comme l'ouvrage d'Odile Cornuz. A lire absolument!

Patrice Neuenschwander

Publicité

EMERY Ecoute
Respect
Disponibilité

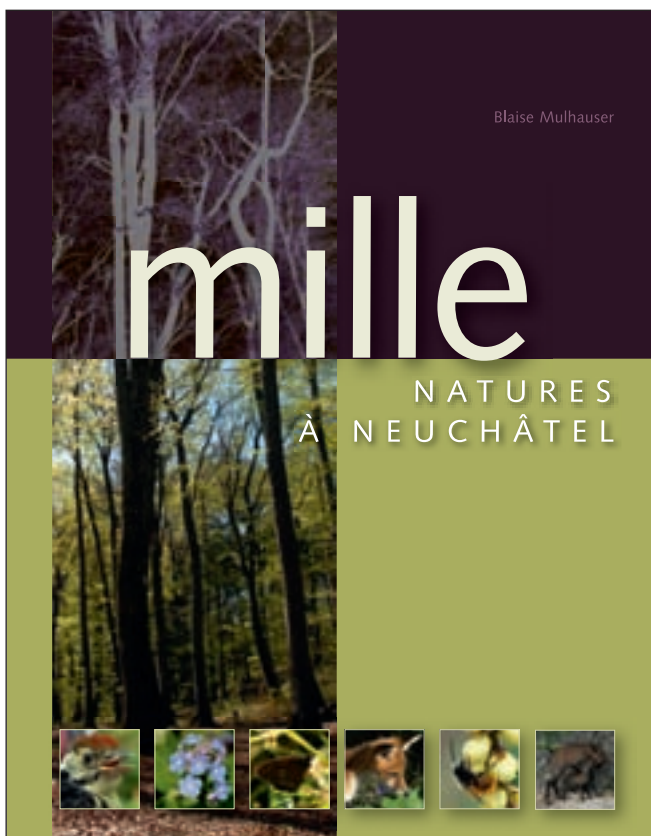
Pompes funèbres

Ecoute et empathie pour
conseiller les familles

032 841 18 00 24h/24

Conseils personnalisés
en prévoyance funéraire

Neuchâtel - Colombier



Mille natures à Neuchâtel

Ville millénaire, Neuchâtel recèle des trésors naturels cachés entre le lac et la montagne. Gorges, cascades, vergers, prairies, forêts, rivières, plages et falaises accueillent des habitants ignorés. Cette encyclopédie de mille articles présente un monde étonnant, riche en formes et en couleurs. Le livre est illustré par de nombreuses photographies prises sur le territoire communal de Neuchâtel.

Format : 22 x 27,5 cm – 432 pages – 1000 photographies
 Prix de vente : 75.- / frais de port en sus

Ouvrage publié avec le soutien de l'Adaje, l'Amuse et la Fondation Ernest Dubois

Bulletin de commande

Veuillez m'envoyer au prix de souscription exemplaire(s) de l'ouvrage
 (75.- / frais de port en sus)

Nom / prénom:

Adresse:

Code postal / Localité:

Date: Signature:

Talon à affranchir et à renvoyer à:
Secrétariat, Jardin Botanique, Pertuis-du-Sault 58, 2000 Neuchâtel
 Il est également possible de commander les ouvrages par e-mail à:
jardin.botanique@unine.ch


Parlement des jeunes

Des espaces pour grandir et devenir...

«Nos jeunes aiment le luxe, ont de mauvaises manières, se moquent de l'autorité et n'ont aucun respect pour l'âge. A notre époque, les enfants sont des tyrans.» Voilà ce que disait Socrate il y a près de 3'000 ans mais est-ce vraiment une réalité?

Nous entendons encore trop souvent dire que les jeunes sont paresseux, qu'ils ne s'intéressent à rien mais encore? Dernièrement, nous leur reprochons de ne pas avoir participé aux votations et de manifester après leur mécontentement à la rupture des accords Erasmus. En effet, ils étaient moins d'un jeune sur cinq à exprimer leur opinion dans les urnes.

Etant quotidiennement au contact de jeunes gens qui proposent des projets et qui s'impliquent, je me pose les questions suivantes: Ne s'intéressent-ils vraiment pas à la société? Ou est-ce que la société que nous, les adultes, leur proposons est adaptée à leur réalité? Prenons-nous le temps de les écouter, de leur faire confiance et de changer nos habitudes et nos certitudes? Leur donner de la place pour les nouvelles idées?

Sans compter tous les jeunes impliqués dans leurs associations sportives, culturelles, sociales ou économiques, le Conseil et le Parlement des jeunes réunissent plus de 160 jeunes volontaires qui s'engagent à l'année pour «faire bouger la ville» comme ils



Séance plénière du Conseil des Jeunes de la Ville de Neuchâtel.

le disent. A l'instar de toutes les organisations, ces deux instances de jeunesse coordonnées par le Service de la Culture et de l'Intégration se trouvent actuellement dans une phase transitoire. La jeunesse doit elle aussi se structurer et s'adapter à son temps! Cette phase passera par le renouvellement des règlements mais aussi l'image et la communication qui doivent s'ajuster aux nouveaux médias

et les technologies qui sont devenues incontournables pour eux plus que pour les autres. Ce nouveau vent insufflé par les jeunes eux-mêmes garantira la pérennité et la dynamique du Conseil et du Parlement des jeunes, afin de leur permettre de poursuivre la mise sur pied de projets variés et laisser constamment une place importante aux nouveaux membres et aux nouvelles idées.

Lorsque nous leur offrons des espaces adaptés, nous constatons qu'ils participent volontiers et témoignent de leur intérêt pour la société et le bien être commun.

Qui n'a pas changé depuis 3'000 ans? Les jeunes ou le regard des adultes sur eux?

Vânia Carvalho
Service de la Culture et de l'Intégration


La Ville jeune

Midnight jeuNE, rendez-vous sportif, musical, convivial et gratuit pour les 12-17 ans, les samedis de 20h30 à 23h30 à la salle de gym du collège de la Promenade.

Case à chocs, vendredi 11 avril, dès 22h, concert du groupe de rock autrichien *Mother's Cake* invité par le groupe de rock neuchâtelois *WTF*.



La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô
Lundi-jeudi 8h-22h, vendredi 8h-19h30, samedi 8h-18h30, dimanche 9h-20h. Tél. 032 717 85 00. Infor-

mations complémentaires sur www.lessports.ch.

Tchoukball Club Neuchâtel

Entraînement tous les jeudis: Juniors (10-15 ans) de 18h à 20h; Adultes (+ de 15 ans) de 20h à 22h, à l'EM Maladière, Halle A, salles N°s 3-4, 4^e étage. Contacter le secrétariat: 078 608 79 43.

Amis-Gymnastes Neuchâtel, (gymnastique et nordic walking dames et seniors)

Leçons tous les mercredis: Seniors de 19h à 20h; Dames de 20h à 21h45, salle de gym des Terreaux, à Neuchâtel. Contacter la présidence: 032 841 28 49.

Neuchâtel-Gym (groupe infantine)

Leçons tous les jeudis (hors période de vacances scolaires): enfants de 4 à

7 ans de 17h30 à 18h30 au Collège de la Promenade. Contacter la monitrice: 032 724 77 07.

Football
Nouveau terrain synthétique de Pierre-à-Bot

Vendredi 11 avril à 20h, Helvetia - Cornaux, Vétérans
Samedi 12 avril à 10h, Xamax FCS II - Deportivo, Juniors E
A 17h30, ASI Audax I - Deportivo, 2^e ligue
A 20h, Espagnol - St-Blaise, 3^e ligue
Dimanche 13 avril à 15h, Helvetia - Fontainemelon, 4^e ligue

Terrain du Chanet I

Vendredi 11 avril à 20h Neuchâtel-City - La Sagne, 5^e ligue

Stade de la Maladière

Samedi 12 avril à 12h, Xamax FCS M17 - Carouge, M-18

A 18h, Xamax FCS - Thun M21, 1^{re} ligue classic

Rugby
Terrain de Puits-Godet

Samedi 12 avril à 15h, Neuchâtel Rugby - Fribourg, LNB

Football américain
Terrain du Chanet I

Dimanche 13 avril à 11h, Neuchâtel Knights - Bienne, Juniors
A 14h, Neuchâtel Knights - St-Gall, LNC

Volleyball
Halle de sport de la Riveraine

Samedi 12 avril à 14h30, NUC II - Steinhausen, Promotion-Relégation LNB/1LN
Dimanche 13 avril à 17h30, Sagres NUC - Kanti Schaffouse, LNA



Une borne de recharge pour véhicules électriques a été installée à la place Alexis-Marie-Piaget

Plein de courant vert en libre service

La première borne publique de recharge pour véhicules électriques est désormais fonctionnelle à la place Alexis-Marie-Piaget. Mise à disposition par Viteos, son utilisation sera gratuite pendant trois ans.

Les propriétaires de voitures électriques peuvent se réjouir. Depuis cette semaine, la Ville de Neuchâtel

dispose en effet de sa première borne publique de recharge pour véhicules électriques. Sise au nord-ouest du parking de la place Alexis-Marie-Piaget, cette installation permet désormais à deux véhicules roulant à l'électricité d'effectuer simultanément le plein d'énergie. Cette première station, dont la pose devisée à environ 35'000 francs a été financée par Viteos,

concrétise l'annonce commune faite en octobre dernier par les Villes de Neuchâtel, de La Chaux-de-Fonds et du Locle de développer un réseau de bornes publiques de recharge pour voitures électriques. Viteos et les trois communes misent ainsi sur un marché en expansion. «Nous nous sommes rendu compte qu'il y avait une demande, même si elle n'est pas encore extraordinaire», défend François Dreyer, responsable communication chez Viteos. «Forts de l'expérience des voitures roulant au gaz naturel, nous avons vu que le distributeur devait d'abord faire le pas.» De telles installations seront également implantées prochainement au centre des deux villes des Montagnes.

«L'objectif est de fournir cette prestation à proximité des zones d'activité pour compléter la recharge de ces voitures. Il s'agit de permettre de prolonger les parcours et d'offrir ainsi plus de souplesse à leurs utilisateurs», relève Pierre-Olivier Aragno, délégué à l'environnement, à la mobilité et au développement durable de la Ville de Neuchâtel. Il sera ainsi possible de recharger les batteries de sa voiture en se rendant à un rendez-vous ou en allant faire ses courses au centre-ville. «C'est une sécurité pour les détenteurs de véhicules électriques que de savoir qu'un point de recharge est disponible avant de poursuivre leur trajet. Par exemple, pour un aller-

retour entre La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel, il n'y a plus de stress à avoir lorsque l'on est 'limité' pour remonter.»

Charge gratuite

Le courant fourni par Viteos est certifié «Areuseplus»: il provient donc de sources photovoltaïque et hydraulique de la région. Il sera gratuit pendant trois ans. Ces deux cases de recharge restent cependant soumises au même régime que l'ensemble de la place Alexis-Marie-Piaget: les utilisateurs ne peuvent rester qu'un temps limité – deux heures maximum – et doivent payer leur temps de stationnement à l'horodateur. «Cela doit permettre un roulement pour en faire bénéficier le plus d'utilisateurs possible», prolonge Pierre-Olivier Aragno.

La mise à disposition de ces infrastructures vise à accompagner l'arrivée sur le marché de nombreux modèles de véhicules électriques, et à encourager une mobilité pauvre en CO₂. «Cela rejoint un des objectifs de la Ville de réduire ses émissions de 20% d'ici 2020, selon son engagement à la Convention des Maires. C'est ambitieux, mais il faut se donner les moyens pour les atteindre», conclut le délégué. L'utilisation de cette borne permettra ensuite de dimensionner le développement du réseau. (thn)



Neuchâtelroule rouvre sa station du Port

La station du Port de Neuchâtelroule est rouverte 7/7 jours de 7h30 à 21h30 jusqu'au 25 septembre. Un point velospot, du nom du système permettant d'accéder aux vélos en libre service utilisé par Neuchâtelroule, y est aussi accessible 24/24 heures, comme sur les cinq autres stations permettant de louer les fameux cycles verts et autres vélos de Neuchâtelroule.

La station humanisée du Port offre «une valeur ajoutée qui permet plus de prestations, avec un contact humain et un rôle social puisque les employés sont des requérants ou des personnes bénéficiaires de l'aide sociale», note Laurianne Altwegg, coordinatrice de Neuchâtelroule.

La location de matériel complémentaire – vélos et sièges pour

enfant, remorques, vélos électriques, casques, flotte de 32 vélos prévue spécialement pour les groupes –, la vente des abonnements et forfaits, ainsi que la possibilité pour les abonnés et groupes de bénéficier d'un service de réservation sont proposés lors de la belle saison. Cette offre ne se justifie cependant pas en hiver au vu de la demande.

Un nouvel abonnement annuel SILVER est en outre désormais disponible au prix de 90 francs. Il donnera accès aux réseaux velospot de La Chaux-de-Fonds, du Locle, de Biemme, ainsi qu'à l'ensemble des prestations de Neuchâtelroule. Cet abonnement est en vente sur www.velospot.ch, à l'Office du tourisme et à la station du Port. (thn)

Plus d'informations sur www.neuchatelroule.ch

Etudiants et amis du vélo sont venus nombreux à l'inauguration festive de l'Atelier vélo vendredi dernier.



Deux associations estudiantines ont inauguré

Un Atelier vé

Un Atelier vélo est désormais disponible aux Jeunes-Rives pour les étudiants et la communauté universitaire. Le projet défend une mobilité douce que chacun peut s'approprier à moindre frais.

L'ambiance était à la fête vendredi dernier sur le site des Jeunes-Rives de l'Université de Neuchâtel. Et pour cause: un Atelier vélo ouvert à l'ensemble de la communauté universitaire est désormais accessible tous les mardis de 12 à 15 heures aux abords de la Faculté des Lettres et Sciences humaines.

Container comme atelier

Deux entités – l'Alternative étudiante durable (AED) et l'Association neuchâteloise des étudiants en sciences (ANES) – ont collaboré à la mise en place du projet, initié il y a



La borne de recharge pour véhicules électriques est désormais fonctionnelle à la place Alexis-Marie-Piaget.

inauguré vendredi un Atelier vélo ouvert à toute la communauté universitaire

vélo pour les étudiants

trois ans. L'équipe actuelle, composée d'une petite dizaine de membres pour la plupart issus de l'université, a donné le dernier coup de pédale: seul manquait encore un lieu d'accueil avec des outils et du matériel pour pouvoir commencer. Un dossier a ainsi été déposé pour racheter un container que Neuchâtelroule n'utilisait plus. L'Université a alors accepté de le financer, avec l'aide de Provélo.

Outre l'association faitière de défense des intérêts des cyclistes, les passionnés de mécanique sur deux-roues du Black Office chapeautent les apprentis mécanos. Deux assistants prodiguent leurs conseils experts aux bénéficiaires, qui mettent eux-mêmes les mains dans le cambouis. «Provélo permet d'assurer le suivi du projet sachant que les étudiants changent

d'une année à l'autre», prolonge Gaëtan Milliard, membre des deux associations. «Au niveau de l'encadrement, le but ultime est de laisser les étudiants seuls, mais pour l'instant nous les accompagnons et les formons.»

Matériel de récupération

Quant à la demande, elle est déjà bien présente. Les membres du Black Office peuvent confirmer, eux qui n'ont cessé de répondre aux différentes questions d'étudiants embêtés par un rayon ou un câble de frein lors de l'inauguration. «C'est pratique de pouvoir échanger car je ne m'y connais pas trop. Et financièrement, c'est un bon plan!», sourit Nicolas, étudiant en lettres venu réparer un pneu crevé. «Cet atelier est tout à fait dans les valeurs de

l'AED: un espace convivial, qui promeut l'utilisation du vélo et motive les gens à apprendre par eux-mêmes comment réparer plutôt que de jeter dès que ça ne marche plus», résume Annabelle Berthet, coordinatrice du projet et membre de l'AED. Ainsi, les pièces et le matériel, fournis gratuitement, proviennent très largement de la récupération. Seul le matériel consommable – par exemple les rustines – est acheté et vendu à prix coûtant. Un bel exemple d'action estudiantine et citoyenne. (thn)

- **Ouvert tous les mardis de 12 à 15 heures.**
- **Informations sur www2.unine.ch/unine/atelier_velo et sur la page Facebook «AED Neuchâtel»**

Une association qui monte

Fondée fin 2012, l'Alternative étudiante durable (AED) a pour but d'agir pour réduire la production de déchets, et de penser à la consommation de nourriture ainsi qu'à l'empreinte laissée au travers des modes de vie de chacun. Elle a reçu l'an dernier un soutien de 25'000 francs de la part de la Conférence universitaire suisse pour mener à bien ses différents projets.

Les quelque 400 bénéficiaires, des étudiants et collaborateurs de l'université, apportent en retour leur aide à l'une ou l'autre action de l'association. «La lutte contre le gaspillage alimentaire constitue notre activité principale, mais nous pouvons également agir dans d'autres domaines», élargit Louise Wehrli, présidente de l'AED. L'association assure ainsi deux distributions hebdomadaires de paniers gratuits, constitués d'invidus récupérés auprès de commerces locaux et grands distributeurs. Des disco-soupes ouvertes au public ont lieu chaque mois au centre-ville. D'autres projets plus ponctuels, comme des gratifierias (marché gratuit) ou l'organisation du Festival du film vert et de conférences, font également partie des activités de l'AED. (thn)



Coproduction ukraino-suisse, « Hamlet.Babylone » est présentée cette fin de semaine au Théâtre de la Poudrière

Etre, entre tradition et modernité

Le théâtre de la Poudrière accueille les 12 et 13 avril la pièce « Hamlet. Babylone », inspirée par William Shakespeare et Heiner Müller. Créée par une troupe ukrainienne en collaboration avec la compagnie genevoise Korpüs Animüs, elle questionne l'identité, entre musiques traditionnelles et créations numériques. Entretien entre deux répétitions avec Bartek Sozanski, co-fondateur d'origine polonaise de Korpüs Animüs.

Comment en êtes-vous venu à collaborer avec une troupe ukrainienne ?

Pour cette pièce, les rencontres se sont faites un peu par hasard. J'ai participé il y a deux saisons à une collaboration, « Vii – le roi terre », au Théâtre de Vidy à Lausanne avec la troupe ukrainienne Dakh. J'ai vraiment vécu une expérience forte. Je suis d'abord parti là-bas pour répéter, puis nous avons tourné en Suisse et en France. J'ai tissé des liens avec des comédiens et des musiciens.

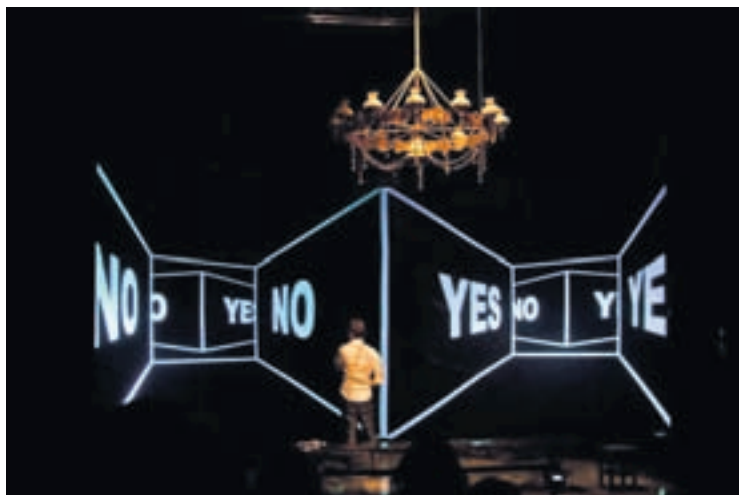
D'où a émergé l'idée d'une nouvelle version de « Hamlet », inspirée de l'original de Shakespeare et d'une réécriture de Heiner Müller, « Hamlet-Machine » ?

Dmytro Kostiumynskyi a créé cette pièce avec Kateryna Babkina, une jeune écrivaine et poétesse. Hamlet peut résonner de manière très contemporaine. Dans la pièce, un pèlerin danois est à la recherche de sa maison. Ce sont des choses qui se passent en ce moment : les jeunes Ukrainiens cherchent leurs places dans le monde.

Y a-t-il eu la volonté de faire passer un message avec cette création ?



Bartek Sozanski. • Photo : sp



Musiques ancestrales et créations se côtoient dans cette pièce qui part en quête d'identité. • Photo : sp

Je ne pense pas. La pièce soulève plutôt des questions : la quête d'identité, la recherche de sa place dans un monde qui n'arrête pas de changer, atomisé avec tous les écrans et internet – d'où la grande place dédiée à la vidéo dans la pièce –, la définition de son rôle dans la famille avec les rapports homme-femme, frère-sœur ou fils-mère. Ce sont tous des rôles différents, mais alors qui suis-je ? Qu'est-ce que je cherche ?

La mise en scène mélange musiques ancestrales ukrainiennes et technologies numériques. Qu'apporte ce contraste ?

Les comédiens et créateurs ont développé cela avec la troupe Dakh, qui était déjà très musical et travaillait aussi avec la vidéo. L'Ukraine est un grand pays divisé, tiraillé entre une partie plus occidentale, moderne et pro-européenne, alors que l'Est est

pro-russe. Or, les jeunes créateurs de la pièce ont entre 23 et 30 ans, et sont partagés entre leurs racines – les chants, la tradition orale, les croyances – et leur envie de modernité. Tout cela sous-tend leur recherche.

Quant au collectif TenPoint, qui s'occupe des créations vidéo, il travaille avec des images très modernes et collabore souvent avec des DJs. Leur apport demande cependant des espaces scéniques conséquents : les écrans mesurent trois mètres de haut, et nous avons besoin de six mètres de dégagement derrière ceux-ci puisque nous travaillons en rétroprojection.

La musique comme la vidéo font vraiment partie intégrante du spectacle, qui est « total ». Le jeu et la musique se font en réponse à l'écran, dont l'image parfois précède ce qui est dit. Les musiciens – deux violoncellistes, une cantatrice et le compositeur Oleksyi Retinskyi – sont intégrés à l'espace scénique.

Une dimension politique ne reste-t-elle pas sous-jacente dans cette pièce ?

Il n'y a pas vraiment d'aspect politique dans cette réécriture, plus concentrée sur l'individu. L'acte politique se trouve peut-être dans la recherche de son identité et de sa place dans le monde. Mais il est clair que cela raisonne avec les événements à Maïdan (réf. : place de l'Indépendance à Kiev, où ont débuté en septembre dernier des manifestations pro-européennes) : les jeunes veulent trouver leur place. Il n'y a cependant pas de revendications politiques, nous n'avons pas voulu imprimer cela : ce sont des résonances malgré elle.

En parlant d'identité, compte tenu du côté « international » de cette pièce dans sa conception, dans quelle langue se déroule-t-elle ?

La pièce a été créée en ukrainien – j'avais moi-même appris cette langue lors de « Vii – le roi terre ». Elle a été jouée dans cette langue au pays. Ici, une partie sera en français et l'autre en ukrainien surtitré. Le titre « Hamlet. Babylone » reprend ce mélange de langues, de cultures, de générations. L'Ukraine a été « russifiée » pendant des années, et l'identité passe par la langue : on trouve là peut-être un acte politique sous-jacent.

« Le titre
"Hamlet. Babylone"
reprend ce mélange de langues,
de cultures, de générations. »

Comment s'est préparée la pièce ?

Nous avons discuté et lancé sa création en 2012 déjà, puis il y a eu trois périodes de répétition l'an dernier lors desquelles je me suis rendu en Ukraine : en juillet, en août-septembre, et en novembre, moment où la révolte a éclaté sur la place Maïdan. Ainsi, cela n'a pas influencé la pièce de manière directe. Mais des membres de la troupe partaient après les répétitions en direction de la place Maïdan. Je me demandais chaque soir s'ils allaient revenir le lendemain, car il y avait des blessés et des disparus tous les jours.

Quand nous avons joué nos représentations là-bas, l'ambiance était électrique, car les gens venaient de la place Maïdan voir la pièce et repartaient ensuite. Les jeunes Ukrainiens se sentent concernés par ce qui se passe, ils en ont marre de voir que, après la révolution orange de 2004, les gens venus au pouvoir ont reproduit une forme de politique communiste, avec de la corruption. La révolte est cette fois vraiment partie d'en bas, et ses investigateurs ne veulent pas se faire récupérer par les politiciens. (thn)

« Hamlet. Babylone », théâtre de la Poudrière, 12 et 13 avril à 19 heures. Billets au 032 724 65 19 ou via info@theatredelapoudriere.ch

A propos...



Prenez place!

Il y a plusieurs façons de fêter son élection. Mais l'ancien maire de la petite commune de Saint-Germain-d'Aunay, dans l'Orne, a trouvé comment montrer son courroux après son éviction aux dernières municipales... Propriétaire du terrain, le malheureux a tout simplement labouré l'unique chemin menant à la salle polyvalente du village. Pire encore, il a ensuite subtilisé toutes les chaises de la salle de séance, mobilier qu'il avait lui-même offert à l'époque à la municipalité. L'histoire ne dit pas la réaction de la population, quand bien même on peut la deviner. Une certitude cependant, c'est une façon particulièrement originale de reprendre le siège perdu après plus de 35 années passées à la Mairie!

Rémy Voirol

Printemps de la Mobilité

Solutions concrètes de mobilité durable

Organisée par Viteos, la Ville de Neuchâtel et l'Association Transports et environnement (ATE), la seconde édition du Printemps de la Mobilité se tiendra les

vendredi 25 de 10 à 20 heures, et samedi 26 avril de 9 à 18 heures à la place du Port

L'entrée est libre pour venir découvrir, tester et choisir des solutions concrètes de mobilité durable. Vendredi, un séminaire et une visite guidée des différents stands sont dédiés aux entreprises.

Exposition de véhicules électriques ou à basse consommation, présentation de vélos électriques ou encore prévention routière par la police sont notamment au programme. Le Service cantonal des automobiles et de la navigation (SCAN) sera également présent pour éclaircir la manière dont est calculée la nouvelle taxation des véhicules (taxe CO₂).

- **Renseignements sur:** www.printemps-mobilite.ch

La Ville officielle

Offre d'emploi

La Direction de l'action sociale de la Ville de Neuchâtel recherche:

un-e conseiller-ère en insertion (50%)

Votre mission: collaborer avec une équipe dynamique ayant pour tâche d'apporter aide et conseils aux personnes en difficulté. Le poste contient un volet placement (suivi individualisé des bénéficiaires) et une partie administrative (contrats d'insertion socioprofessionnelle).

Délaï de postulation: 28 avril 2014

Consultation des offres détaillées et postulation sur notre site Internet:

www.neuchatelville.ch/offres-emploi

Ville de Neuchâtel, Service des ressources humaines, faubourg de l'Hôpital 4, 2000 Neuchâtel, tél. 032 717 71 47

Cinéma

Festival du Sud 2014

Passion Cinéma dessille les regards avec le Festival du Sud 2014 qui se tiendra du

22 au 29 avril 2014, au Cinéma Rex, à Neuchâtel.

Les amateurs de diversité cinématographique pourront découvrir quatorze films présentés en première ou en avant-première à Neuchâtel et également à La Chaux-de-Fonds.

Une nouveauté arrive pour l'édition 2014: des séances de midi jeudi 24 et vendredi 25 avril à 12h15. Une occasion de prendre des pauses de midi à la fois cinématographiques et gustatives, grâce aux mets concoctés par les Magasins du Monde.

Les séances «familles» auront lieu, quant à elles, samedi 26 et dimanche 27 avril l'après-midi.

Renseignements complémentaires: www.passioncinema.ch.

La carte d'abonnement à 70 francs pour 5 films sera en vente dans les cinémas durant le festival.

Des précisions complémentaires seront communiquées dans une prochaine édition.

Conférence

Centre social protestant et La Margelle

Dans le cadre de son 50^e anniversaire, le Centre social protestant s'associe à La Margelle et présente la conférence de France Frascarolo-Moutinot, psychologue et chercheuse à l'Unité de recherche du Centre d'Etude de la Famille (CHUV) et à l'Université de Lausanne

**«Du bonheur – malgré tout», mercredi 30 avril 2014 à 20 heures
Espace Solidarité, Hôtel des Associations à Neuchâtel.**

M^{me} Frascarolo-Moutinot évoquera les options qui se présentent lorsque nous sommes confrontés à des événements qui nous enlèvent toute joie de vivre, ainsi que les clés permettant de retrouver le chemin du bonheur.

Renseignements complémentaires: www.csp.ch. Entrée libre, collecte en faveur de La Margelle.

Comprendre les transports publics quand on est senior

Afin de permettre aux seniors d'emprunter les transports publics avec aisance et en toute autonomie, les Villes de Neuchâtel, du Locle et de la Chaux-de-Fonds, aidées par la société «Büro fur Mobilität AG», proposent un cours «Être et rester mobile» afin d'épauler les aînés dans leurs déplacements en transports publics. Cette formation gratuite, d'une demi-journée porte sur les différents aspects liés à l'usage des transports publics ainsi que sur la familiarisation avec les évolutions technologiques. Elle aura lieu à Neuchâtel, les

**mardis 6 mai et 2 septembre 2014
de 8h30 à 12h15 à l'ECAP
(place de la Gare 4).**

Le cours se tiendra également à La Chaux-de-Fonds et au Locle, en partenariat avec les Transports publics neuchâtelois, les CFF, l'Union des transports publics (UTP), la Police cantonale neuchâteloise, le Fonds de sécurité routière (FSR), Neuroth SA, la Mobilière et Pro Senectute Arc jurassien.

En 2013, les cours organisés à Neuchâtel et à La Chaux-de-Fonds ont rencontré un succès encourageant avec près de 60 participant-e-s au total. L'offre 2014 est complétée avec un nouveau cours au Locle.

L'inscription est obligatoire jusqu'à une semaine avant la date du cours auprès de Pro Senectute Arc jurassien, rue du Puits 4, 2800 Delémont, tél. 032 886 83 21.

La Direction de l'éducation, de la santé et de la mobilité

Université de Neuchâtel

La Faculté des lettres et sciences humaines présente la conférence

**L'Instituto Piaget: un projet lusophone international
jeudi 17 avril, de 10h à 11h45**

dirigée par Marie-Françoise Royer Cruz, présidente du Campus de l'Institut Piaget de Viseu (Portugal) et Antonio Oliveira Cruz, président de l'Association Piaget Internationale.

Renseignements auprès du secrétariat de l'Institut de psychologie et de l'éducation, espace Louis-Agassiz 1, tél. 032 718 18 56, courriel: secretariat.ipe@unine.ch, site internet: www.unine.ch/ipe/



La chronique musicale de...

Festi'Neuch au sirop d'érable



Il sera en concert le 14 juin prochain sur la scène de Festi'Neuch, le canadien Mark Berube, qui s'est déjà produit plusieurs fois à Neuchâtel, fait des merveilles en matière de chanson pop mélodramatique. A ne louper sous aucun prétexte!

Il était une fois le Canada! Ses cabanes en rondins de bois, ses hydravions, ses forêts gigantesques, sa poutine et aussi... son Mark Berube! Le gars est né dans le Manitoba, une province canadienne qui a tout de même comme devise «Glorieux et libre»... Ceci explique peut-être une partie de ce sentiment d'abandon total qui s'empare de l'auditeur à l'écoute de la musique de Mark.

Et bien figurez-vous que l'identité de ce p'tit Manitobain est bien plus complexe que cette représentation clichée que les Européens ont entre autres, du Canada et de ses habitants. Non, Mark a été élevé à des milliers de kilomètres de la patrie du sirop d'érable! Dans un petit pays au sud de l'Afrique, le Swaziland! 1'128'000 habitants, capitale: Mbabane, langues officielles: swati et



Mark Berube, son foulard et son dernier album pour éviter de s'enrhuBer! • Photo: sp

anglais, gestion des 17'363 km²: Mswati III: monarque absolu! Voilà qui s'appelle vivre un bon décalage culturel. Ce qui n'empêche pas Mark de partir s'établir au Canada, à

Montréal, pour se lancer sérieusement dans la musique. De là à imaginer que toutes ces expériences culturelles différentes ont une influence sur l'art de Mark Berube, il n'y a

qu'un pas que nous franchirons allègrement. Mark va donc se constituer un groupe, une tribu, une famille, *The Patriotic Few*: Mark Berube (voix, piano, accordéon, guitare), Patrick Dugas (batterie, percussion, voix), Kristina Koropecki (violoncelle, voix) et enfin Amélie Mandeville (basse, melodica, voix).

Dans cette musique folk pleine de compassion, se combine de façon poignante des thèmes personnels et politiques. Mark Berube a passé ces dernières années sur la route. Il y a donné des concerts en Amérique du Nord et aussi chez nous, en Europe. Du coup, il s'est rapidement fait un nom en tant qu'artiste international. En 2007 il sort un premier album *What the River Gave the Boat* suivi d'une deuxième perle *What the Boat Gave the River*. En 2008 il est sacré «Meilleur Album Solo Roots» au Western Canada Music Awards. Il se met à jouer à L'Olympia de Paris, au Paléo Festival de Nyon, au Festival Folk de Winnipeg ou encore à Festi'Neuch, qu'il a déjà visité par le passé.

Après *June in Siberia*, qu'il était également venu défendre à la Case à chocs, Mark Berube nous présentera *Russian Dolls*, son dernier album, en juin prochain sur les Jeunes-Rives. A dévorer sans modération et avec beaucoup de sirop d'érable!!!

M.N.

• www.markberube.com

A travers l'histoire



Le tracé de la ligne de chemin de fer délimite le quartier des Parcs, entre la gare et Vauseyon. Ce quartier populaire connaît une forte croissance dans la seconde moitié du XX^e siècle, après que son accès soit facilité par l'ouverture de la chaussée de la Boine. Carte postale, milieu du XX^e siècle, Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel. Texte: Vincent Callet-Molin. Photographie actuelle: Stefano Iori.

 Exposition

La Charte de franchises de 1214 et ses confirmations

Dans le cadre des commémorations du 800^e anniversaire de la Charte de franchises de 1214, les Galeries de l'histoire ont le plaisir de vous inviter à la découverte de l'histoire de Neuchâtel liée à ce document au travers de son exposition temporaire qui se tient

jusqu'au 29 juin 2014.

L'original de la Charte de franchises de 1214 marque la création de la communauté urbaine et l'octroi des premières libertés collectives et individuelles; elle est la source de l'émancipation qui a présidé au développement économique, démographique et politique de la ville. Outre cet acte fondateur, douze autres chartes confirmant son contenu sont présentées.

Une journée spéciale de visites commentées est programmée

samedi 26 avril 2014

départs à 10h, 11h, 14h, 15h, et 16h.

Renseignements complémentaires: Galerie de l'histoire, avenue DuPeyrou 7, 032 717 79 57.

Heures d'ouverture: mercredi et dimanche de 14h à 16h. Entrée gratuite.

 **Bibliothèque-ludothèque Pestalozzi**

La bibliothèque est ouverte à tous les enfants jusqu'à 16 ans, qu'ils habitent ou non la commune de Neuchâtel. Ils peuvent emprunter 10 livres pour une durée de 4 semaines et venir les échanger aussi souvent qu'ils le désirent. Les enfants font leur choix parmi les romans, albums et documentaires que compte la bibliothèque.

La bibliothèque possède un coin lecture et plusieurs tables et chaises pour ceux qui, sans emprunter de livres, désirent lire tranquillement ou faire des devoirs. Les enfants peuvent également louer des cassettes vidéos, DVD, pour une durée de 2 semaines, pour une modeste somme.

La ludothèque quant à elle dispose d'environ 1'200 jeux pour des enfants jusqu'à 16 ans et pour les adultes. Plusieurs jeux peuvent être loués à la fois pour une durée de 2 à 4 semaines au prix de 1 à 5 francs, selon la valeur du jeu.

Il est demandé aux usagers une cotisation de 20 francs par année et par famille pour emprunter des livres, louer des jeux et des cassettes vidéos.

Bibliothèque-ludothèque Pestalozzi, fbg du Lac 1, tél. 032 725 10 00. Bibliothèque: du mardi au vendredi matin de 10 à 18 heures et le samedi matin de 9 à 12 heures. Ludothèque: les mardis et jeudis de 14 à 18 heures.

La Ville officielle

 Exposition Centre et Rives

Beau succès

L'exposition Centre et Rives présentant les projets d'urbanisme de la Ville de Neuchâtel a fermé ses portes, dimanche 6 avril, et a remporté un beau succès.

Près de 4'300 personnes l'ont visitée durant les quatre semaines d'ouverture au Musée d'art et d'histoire. L'affluence a été particulièrement importante durant les week-ends et lors du vernissage. La population a saisi l'occasion de s'exprimer et a activement pris part aux différentes actions participatives proposées. 830 questionnaires ont été remplis sur le projet de réaménagement des Jeunes-Rives, et une centaine de personnes se sont inscrites pour les ateliers qui se tiendront sur le projet Port-Piaget. Enfin, près de 200 personnes ont assisté à la séance d'information publique organisée à l'aula des Jeunes-Rives le 11 mars dernier.

Après l'exposition, le processus participatif continue. Plusieurs ateliers se dérouleront ce printemps sur le réaménagement de la place du Port et de la place Alexis-Marie-Piaget ainsi qu'avec les commerçants du centre-ville. Un autre groupe de travail verra bientôt le jour sur les questions de mobilité et de stationnement. L'essentiel des résultats de la concertation seront restitués en novembre.

Cette expérience positive encouragera la Ville à renforcer la concertation entre la population et les Autorités. A l'heure où la Ville célèbre le 800^e anniversaire de la Charte de franchises, étape clé du développement économique et démographique de Neuchâtel, le Conseil communal entend développer la cité en partenariat avec l'ensemble des habitantes et habitants, fidèle à la devise «Neuchâtel art de vivre et innovation».

Direction de l'urbanisme

 **Dégâts d'eau**

Importante fuite à l'avenue de Beauregard

Une importante fuite d'eau s'est produite dans la nuit du mercredi 2 au jeudi 3 avril à l'avenue de Beauregard, à Neuchâtel, entraînant une coupure passagère de la distribution pour quelques immeubles des rues Gabriel-Lory, Beauregard et Maillefer, ainsi que des dégâts à la chaussée.

Une conduite en fonte grise d'un diamètre de 25 centimètres, datant de 1890, s'est fendue longitudinalement sur une longueur de 2 mètres mercredi 2 avril peu avant minuit. Une importante quantité d'eau – de l'ordre de 8'000 à 10'000 litres par minute – s'est écoulée sous le tapis de bitume de la rue avant de s'introduire dans une canalisation d'eau claire, ce qui a permis d'éviter des dégâts importants dans les immeubles voisins. Une cave a néanmoins été inondée. Cette fuite, qui a creusé une cavité de 1 m³ sous la route, s'est produite sous des câbles électriques et un branchement de gaz, compliquant d'autant plus l'intervention de Viteos dont l'équipe de piquet – alarmée à 23h50 – s'est rendue sur place pour fermer les vannes d'arrivée d'eau dans le quartier. La distribution est revenue à la normale jeudi en début d'après-midi.

Cette fuite a provoqué la perte d'environ 2'000 m³ d'eau et a fait chuter le niveau du réservoir du Chanet au point qu'il a fallu le réalimenter avec de l'eau du lac pompée par la station de Champ-Bougoin. La grande quantité d'eau soutirée par la conduite de sortie du réservoir a provoqué un phénomène de ramonage qui s'est répercuté sur l'aspect de l'eau marquée par une forte turbidité et une couleur jaunâtre dans tout le secteur de distribution du Chanet. L'eau est restée néanmoins parfaitement potable. Reste à réparer la chaussée abîmée sur environ 30 mètres à l'avenue de Beauregard.

La Direction des infrastructures

 Echos

■ Le Conseil communal a adressé récemment ses vœux et félicitations à M^{me} et M. Béatrice et Jakob Keller-Egger, à l'occasion du 50^e anniversaire de leur mariage, M^{mes} et MM. Francine et Bruno Müller-Joner, Madeleine et Jean Zerbini-Zeller, à l'occasion de leur 55^e anniversaire de mariage.

 Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Samir Chenit, architecte à Neuchâtel (EC architectes Sàrl), d'un permis de construire pour la mise en conformité d'une cabane réalisée dans un arbre 18, avenue du Mail, article 8416 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame et Monsieur Isabelle et Mehmet Pehlivanlar. Les plans peuvent être consultés du 4 avril au 19 mai 2014, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Gérard Corti, architecte à Peseux, d'un permis de construire pour la surélévation de l'immeuble et la création d'un appartement en attique 105, rue des Saars, article 9928 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Nourredine Omari. Les plans peuvent être consultés du 4 avril au 19 mai 2014, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2^e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

 **La Courte Echelle**

La Courte Echelle, espace de vie parents-enfants, ouvre ses portes quatre demi-journées par semaine.

Une équipe d'accueillantes et d'accueillants est à disposition des enfants de 0 à 5 ans, accompagnés d'un parent: maman, papa, grands-parents ou personne s'occupant de l'enfant.

L'anonymat est respecté. Seuls le prénom et l'âge de l'enfant sont notés sur le tableau d'entrée. Le coût est de Fr. 3.– pour la demi-journée.

La Courte Echelle, rue des Faus-ses-Brayes 3, tél. 032 724 45 15, est ouverte lundi et mardi de 14h30 à 17h30 et mercredi et jeudi de 8h45 à 11h45.

Programme cinéma pour la semaine du 9 au 15 avril 2014

Pour tous les cinémas, tél. 0900 900 920
(du réseau fixe Fr. 0,80/min).

APOLLO 1

DIVERGENT

1^{re} semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 14h30, 17h30. VF me, ve au ma 20h15
VO angl. s-t fr/all je 20h15.
Rex: VF ve/sa 23h.
De Neil Burger.

CAPTAIN AMERICA, LE SOLDAT DE L'HIVER - 3D

3^e semaine. 10 ans sug. 12 ans.
VF ve/sa 23h.
De Joe Russo.

THE GRAND BUDAPEST HOTEL

7^e semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VO angl. s-t fr/all, di 11h.
De Wes Anderson.

APOLLO 2

RIO 2 - 3D

2^e semaine. 6 ans sug. 6 ans.
VF me au di, ma 20h30.
VO angl. s-t fr/all lu 20h30.
Arcades: 3D, VF me au ma 13h30, 15h45, 18h.
Rex: 2D, VF me au ma 13h30, 15h45.
De Carlos Saldanha.

NOÉ - 3D

1^{re} semaine. 14 ans sug. 14 ans.
3D, VF me au ma 14h45.
2D, VF me/je, sa au lu 17h45.
VO angl. s-t fr/all ve, ma 17h45.
Arcades: 3D, me, sa/di, ma 20h15, ve/sa 23h. 2D,
VF je/ve, lu 20h15.
De Darren Aronofsky.

47 RONIN - 3D

2^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF ve/sa 23h.
Studio: 2D, VF me au ma 20h30.
De Carl Rinsch.

AIMER, BOIRE ET CHANTER

3^e semaine. 8 ans sug. 14 ans.
VF di 10h45.
Apollo 3: VF me au ma 18h15.
De Alain Resnais.

APOLLO 3

FISTON

4^e semaine. 12 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 16h15, 20h30.
De Pascal Bourdiaux.

DU JOUR AU LENDEMAIN

1^{re} semaine. 8 ans sug. 16 ans.
VO CH-all/s-t fr me au ma 14h15, di 11h.
De Frank Matter.

NON-STOP

7^e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF ve/sa 22h45.
De Jaume Collet-Serra.

BIO

LES YEUX JAUNES DES CROCODILES

1^{re} semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VF me au ma, 15h. VF me au lu 20h30.
De Cécile Telerman.

NEBRASKA

2^e semaine. 8 ans sug. 12 ans.
VO angl. s-t fr/all me au ma 17h45.
De Alexander Payne.

REX

SUPERCONDRIAQUE

7^e semaine. 6 ans sug. 10 ans.
VF me au ma 18h15, 20h30.
De Dany Boon.

STUDIO

CLOCHETTE ET LA FÉE PIRATE - 2D

2^e semaine. Pour tous. sug. 6 ans.
VF me au ma 14h, 16h.
De Peggy Holmes.

AVIS DE MISTRAL

2^e semaine. 8 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 18h15.
De Rose Bosch.

QUEEN KONG CLUB - CINÉMA MINIMUM

AU BORD DU LÉMAN

(en présence du réalisateur)
Me 09.04, 20h, 16 ans sug. 16 ans.
De Roni Can Vesar.

Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé

et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité

N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline
24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:

tél. 032 720 30 30.

Viteos SA - électricité, eau, gaz (numéro
général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Services publics

Association Alzheimer Suisse Neu-
châtel (rue Louis-Favre 1), permanence
téléphonique du lundi au vendredi de
8h à 11h30 et de 14h à 16h30, tél. 032
886 83 59, www.alz.ch/ne/

Amnesty International, groupe de
Neuchâtel, (case postale 48, 2001 Neu-
châtel), tél. 032 724 56 45.

ANAAP - Association neuchâteloise
d'accueil et d'action psychiatrique
(«Le Déclit», rue du Plan 19). Accueil
et permanence psychosociale du lundi
au vendredi de 14h à 17h. Groupes
d'entraide, groupe des proches. Rensei-
gnements au no de tél. 032 721 10 93.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte
tous les jours jusqu'à 20h30. Après
20h30, le numéro du service d'urgence
144 communique les coordonnées du
pharmacien de garde atteignable pour
les ordonnances urgentes soumises à la
taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Vous avez besoin d'aide et de soins à
domicile pour vous-même ou un pro-
che? Vous cherchez des informations?
Adressez-vous au service d'Accueil,
Liaison et Orientation de NOMAD
(alo.nomad): T. +41 32 886 88 88, -
jours ouvrables: 8h à 12h / 13h30 à 20h
+ samedi de 10h à 13h. Les équipes soi-
gnantes pour les habitants de Neuchâ-
tel sont installées à Peseux et à Marin.
Informations complémentaires sur:
www.nomad-ne.ch.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant
ou du dentiste, composer le N° 144.

Les services religieux

Cultes des samedi 12 et
dimanche 13 avril 2014

Les Rameaux

Paroisse réformée évangélique

Sud:

Collégiale: di, 10h, culte avec sainte
cène.

Temple du Bas: je 10.04, 10h, média-
tion, salle du refuge.

Nord:

Ermitage: di, 10h30, culte avec sainte
cène, baptême, M. P. Bühler.

Chapelle ouverte tous les jours de 9h à
19h pour le recueillement.

Valangines: di, 9h30, culte, M. C.
Bacha.

Est:

La Coudre: sa 12.04, 18h, culte famille
retour des camps d'enfants.

Ouest:

Serrières: di, 10h, culte avec sainte
cène.

Communauté allemande

Poudrières 21: di, 10h, Gottesdienst, H.
H. Hintermann.

Portalès: di, 10h, célébration animée
par l'équipe œcuménique d'aumônerie
de l'hôpital les 1^{er} et 3^e dimanche du
mois.

Eglises catholiques romaines

Basilique Notre-Dame: sa 12.04 à 17h,
messe en portugais; di à 10h et à 18h,
messes; di à 11h30, messe en italien.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: di à
10h30, messe.

Serrières, église Saint-Marc: sa 12.04 à
17h, messe.

La Coudre, église Saint-Norbert: sa
12.04 à 18h30, messe; di à 17h, messe
en latin.

Chapelle de la Providence: di à 11h30,
messe en polonais.

Hôpital Portalès: di 10h célébration
animée par l'équipe œcuménique d'au-
mônerie de l'hôpital les 1^{er} et 3^e diman-
che du mois.

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-
Vattel): di, à 18h, messe des Rameaux
avec bénédiction et distribution de
buis.



Impressum

Editeur:

Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction:

Rémy Voirol, chancelier

Rédaction:

Anne Kybourg, journaliste
Patrice Neuenschwander, journaliste
Thomas Nussbaum, journaliste stagiaire

Illustration:

Stefano Iori, photographe

Secrétariat:

Carole Vanni, secrétaire de rédaction

Contact:

• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:

www.neuchatelville.ch

Mise en page:

Cathy Ecabert

Impression:

Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Tirage:

22'000 exemplaires

L'instantané de Stefano Iori...



... Raphaël du LBE Brass-Quartet

Salon de l'immobilier neuchâtelois



Rénover votre patrimoine
pour les générations futures.

C'est aussi économiser de l'argent et contribuer à la protection de l'environnement! Venez nous rencontrer à l'occasion du **Salon de l'Immobilier Neuchâtelois** du 9 au 13 avril 2014.
www.raiffeisen.ch/vignoble

RAIFFEISEN

Lieu: Patinoires du Littoral, quai Robert-Comtesse, 2000 Neuchâtel

Dates: Du mercredi 9 au dimanche 13 avril 2014

Horaires d'ouverture:

Mercredi à vendredi: 14h à 21h

Samedi: 10h à 19h

Dimanche: 10h à 17h

Tarifs:

Adulte: CHF 8.- / Enfants (moins de 16 ans): gratuit /

AVS, AI, apprentis, étudiants: CHF 5.- / Carte permanente: CHF 10.-

Entrée gratuite le mercredi

Plan:

Surface d'expo de 4'400 m² pour environ 90 exposants

Zone de conférences et de démonstrations

pour 50 personnes appelée «Place du village»

Restaurant ouvert à tous et service-traiteur à disposition

Garderie gratuite

Salons et espaces VIP à disposition des exposants avec bar

Forum de 500 m² au cœur du salon avec un programme

de conférences professionnelles

0848 000 105

Dépannage 24h/24

www.tecaro.ch



Vous nous trouverez au stand N° 67

Tecaro

Sanitaire – Chauffage

Ferblanterie – Couverture



Un bouquet
d'énergies
dans le canton
de Neuchâtel!

viteos

toutes vos énergies

Proche et incontournable, Viteos, votre fournisseur d'électricité,
de gaz naturel, d'eau, de chaleur et de froid.

www.viteos.ch

 Vivre la ville propose une série de pages spéciales dans le cadre des festivités du 800° de la Charte de franchises

« La jeunesse est une richesse »

La Charte de franchises de 1214 a contribué à l'émancipation des habitants de la ville de Neuchâtel. Elle octroyait pour la première fois des droits aux citoyens. Et à notre époque, qu'en est-il des jeunes? Ont-ils la possibilité de s'épanouir dans la société actuelle? Interview regards croisés avec Michaël Frascotti, directeur du Centre de Loisirs, et Christine Perrin, présidente du Parlement des jeunes.

Les festivités du 800° de la Charte s'articulent autour des notions de liberté, d'égalité et de citoyenneté. Les jeunes ont-ils davantage de libertés que leurs parents?

Christine Perrin: Je pense qu'ils sont plus écoutés et mis en avant qu'auparavant. C'est peut-être parce que je fais partie du Parlement des jeunes (PJNE) que j'ai cette impression. Nous sommes entendus et sollicités sur plein de projets.

Michaël Frascotti: Il faut déjà savoir ce que l'on entend par liberté. Nous sommes dans une société ultra-formalisée avec beaucoup de codes à respecter. On est vite marginalisé si certaines formes ne sont pas respectées. A l'heure actuelle, il y a une tendance à plus de libertés, mais il ne s'agit pas toujours d'une vraie liberté. Cela fait bientôt dix ans que je suis au Centre de Loisirs. Je n'ai pas observé une grande évolution: il y a toujours eu des jeunes qui ont le droit de sortir tard. Quant à la liberté d'expression, on encourage les jeunes à s'exprimer davantage. Si je prends l'exemple d'un jeune qui s'exprime par le graffiti. Il y a 20 ans, il était considéré comme un délinquant. Dix ans plus tard, des murs lui étaient mis à disposition. Aujourd'hui, c'est un artiste. Dans ce cadre, on constate une réelle évolution du moyen d'expression. En fin des années 1990, la maison du Centre de Loisirs était recouverte de tags illégaux. Ce n'était pas beau et n'inspirait pas confiance. En 2000, un grand projet a eu lieu sur l'établissement. Un collectif de graffeurs était invité à y peindre quelque chose de novateur. En 2014, on vient les chercher pour repeindre la maison. Cette image symbolise bien cette évolution. Malgré cette liberté d'expression, cela ne veut pas dire que la jeunesse est davantage entendue.

Les jeunes sont-ils suffisamment entendus dans la société actuelle?



Christine Perrin, présidente du Parlement des jeunes et Michaël Frascotti, directeur du Centre de Loisirs évoquent l'émancipation et le potentiel des jeunes.

C.P.: J'ai le sentiment que l'on est entendu pour ce que l'on dit. Mais ce n'est pas pour autant que la jeunesse est toujours entendue. Au Parlement des jeunes, on mène des projets qui intéressent, notamment dans le domaine de la culture. J'ai l'impression d'être davantage entendue depuis que j'en fais partie.

M.F.: Sans caricature, il y a quand même un profil de jeunes qui sont au PJNE. Ce n'est qu'une partie de la jeunesse. C'est bien de pouvoir l'entendre, mais cela ne veut pas dire que toute la jeunesse est entendue. Certains jeunes souhaitent plus de réformes et ont des revendications plus contestatrices. Moins apaisés émotionnellement, ils ont besoin d'espaces pour s'exprimer. Le Centre de Loisirs, le Conseil et le Parlement des jeunes sont des lieux d'expression pour la jeunesse, mais il existe encore bien d'autres formes d'expression.

Quels sont les autres formes d'expression qui permettent aux jeunes de s'épanouir?

M.F.: La musique, l'écriture, la danse, le sport, le dessin et la création en général sont des espaces d'expression pour les jeunes. Ensuite, il y a aussi l'engagement politique et associatif. J'ai beaucoup de considération pour ceux qui s'engagent pour une cause. Il y a des choses que l'on peut exprimer que par le biais d'activités. Peu importe ce qui se passe autour: ce n'est pas l'activité même qui est importante, mais les échanges qu'elle suscite. Au Centre de Loisirs, on mène plusieurs projets participatifs auxquels les jeunes sont invités à prendre part. Ils peuvent donner leur avis, s'impliquer et partager leur vécu. C'est tout

cela qu'on doit avoir envie d'accueillir. Ce n'est pas que des paroles, mais aussi des émotions. Je prends l'exemple d'un jeune en échec scolaire, qui ne trouve pas de place d'apprentissage. C'est important qu'il puisse parler de son désarroi et de son ressenti. Il faut que des adultes, des éducateurs, des animateurs et d'autres jeunes puissent être à l'écoute.

Et qu'en est-il de la citoyenneté? Les jeunes s'intéressent-ils à la politique?

M.F.: En Suisse, on vit dans un pays qui va bien. Ce qui ne veut pas dire que les jeunes n'ont pas de revendication, mais au niveau politique il n'y a pas de quoi crier à la misère. Les jeunes ont d'autres formes de revendications. Ils devraient pouvoir vivre pleinement leur statut de jeunesse. A l'heure actuelle, il n'est pas toujours facile de trouver sa place dans la société et de pouvoir développer ses propres compétences. Pour vivre en pleine santé sociale, physique et psychique, un jeune n'a pas besoin de revendiquer. Il a juste besoin de pouvoir se sentir bien dans la société. Le suicide des jeunes, la toxicomanie et les prises de risques inconsidérées sont encore des réalités. Aujourd'hui, l'émancipation des jeunes ne passe pas par de grands projets, mais plutôt dans une quête du bonheur.

C.P.: J'entends souvent de la part de certains jeunes que la politique c'est trop compliqué et que ça n'intéresse que les adultes. Si tu veux être intégré et connaître la politique de ta ville, c'est vraiment à toi d'aller chercher. Les jeunes ne sont pas assez coachés pour comprendre les changements et s'exprimer. Il y aurait pourtant une certaine envie. Je n'ai pas eu

l'impression d'avoir reçu beaucoup de bases dans ce domaine.

M.F.: La citoyenneté, ça s'expérimente. A l'école, il y a déjà l'éducation civique, et également toutes les initiatives personnelles d'enseignants. Ils peuvent amener les élèves à prendre des décisions ou à faire des choix. Il faut aborder cette question de manière transversale, de manière à ce que les jeunes puissent goûter à la citoyenneté, qu'ils soient sensibilisés aux joies de la démocratie. En tant qu'adulte, il faut en faire un objectif sociétal. A chaque occasion, les jeunes doivent pouvoir participer. Ici au Centre de Loisirs, c'est une culture, un mode de fonctionnement. Nous adorons demander plutôt qu'imposer. On vise toujours le consensus et si nécessaire le compromis.

Malheureusement, tous les jeunes ne sont pas égaux. Que faudrait-il faire pour favoriser l'égalité?

C.P.: Au niveau de la formation, j'ai l'impression qu'on va à l'encontre de ce qui est juste. J'ai des amis qui n'ont pas les moyennes requises pour accéder à certaines voies, alors qu'ils seraient tout à fait aptes à travailler. On ne laisse pas l'opportunité à tout le monde. Le tri en secondaire est déjà difficile. J'étais au Numa-Droz et au moment où j'ai souhaité poursuivre mes études, la passerelle a été supprimée. Je suis persuadée que j'aurais eu les capacités pour aller plus loin. Certains jeunes ne sont pas faits pour les études ou n'ont pas la possibilité de se les payer. Il y a là encore des stratégies à mettre en place.

M.F.: On vit encore dans une société de préjugés. Si tu as le malheur de les cumuler, tu es vite mis de côté. Déjà à la base, le fait d'être jeune n'est pas facile. Si d'autres paramètres culturels ou des particularités physiques, sexuelles s'accumulent, cela peut devenir compliqué. Il faut admettre que la jeunesse est une richesse et que le statut de jeune mérite notre bienveillance et notre protection. La reconnaissance de cette importance est primordiale. Il y aurait encore bien d'autres combats à mener, mais j'avoue rêver que les jeunes soient considérés comme une chance, une richesse qui prépare l'avenir. Je trouve qu'il existe parfois une forme de racisme anti-jeune. C'est comme si les jeunes valaient moins que les adultes. Le fait de ne pas octroyer le droit de vote aux jeunes de 16-17 ans me paraît par exemple être une erreur.

Anne Kybourg